



COMMUNE DE VILLORSONNENS

Bulletin communal

N° 58 – Mai 2023



SOMMAIRE

CONVOCATION	3
LE MOT DU SYNDIC.....	4
INFORMATIONS SUR L'ORDRE DU JOUR	5
INFORMATIONS COMMUNALES.....	10
CONSEIL COMMUNAL	10
ACCUEIL EXTRASCOLAIRE	10
PEDIBUS.....	11
EAU POTABLE	11
Distribution d'eau potable de la commune de Villorsonnens	11
PRU – POINT DE RENCONTRE D'URGENCE	12
SENIORS DE VILLORSONNENS	14
Nonagénaire en 2023.....	14
CONTRÔLE DE L'HABITANT	15
Documents d'identité	15
RENCONTRES.....	15
Jeunes ayant obtenus la majorité	15
Petit nouvel-an.....	16
Coup de balai.....	16
Villorsonnens Bouge.....	17
INFORMATIONS REGIONALES	18






CONVOCATION

Les citoyennes et citoyens actifs de la commune de Villorsonnens sont convoqués en assemblée communale le

**lundi 5 juin 2023, à 20h00
à la Halle polyvalente, à Orsonnens.**

TRACTANDA

- 
- 1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée communale du 12 décembre 2022**
Le procès-verbal ne sera pas lu. Il peut être consulté au bureau communal ou sur le site internet www.villorsonnens.ch
 - 2. Présentation des comptes 2022 et des investissements**
 - 2.1 Comptes de résultats 2022**
 - 2.1.1 Présentation des comptes de résultats et des investissements**
 - Rapport de la Commission financière
 - Approbation
 - 2.2 Crédit d'investissement 2023**
 - 2.2.1 Course halle polyvalente**
 - Rapport de la Commission financière
 - Approbation
 - 2.2.2 Energie : panneaux photovoltaïques**
 - Rapport de la Commission financière
 - Approbation
 - 2.2.3 Adduction eau potable**
 - Rapport de la Commission financière
 - Approbation
 - 3. Règlement sur les émoluments administratifs et les contributions de remplacement en matière d'aménagement du territoire et de constructions**
 - 3.1 Présentation
 - 3.2 Approbation
 - 4. Association des communes du bassin versant de la Glâne et de la Neirigue/ABVGN : modification de l'article 27 des statuts**
 - 4.1 Présentation
 - 4.2 Approbation
 - 5. Information des projets en cours**
 - 6. Divers**

Les documents soumis à l'assemblée communale peuvent être consultés sur le site internet www.villorsonnens.ch ou à l'administration communale durant les heures d'ouverture, 10 jours avant l'assemblée.

Nous vous invitons à nous transmettre vos questions, par écrit, jusqu'au vendredi précédent l'assemblée.

Le Conseil communal



LE MOT DU SYNDIC



Chères habitantes, chers habitants de Villorsonnens !

Nous avons passé l'hiver sans le drame énergétique annoncé et grâce à l'engagement de chacune et chacun, nous avons trouvé les meilleurs moyens de faire librement des économies où on pouvait le faire. Merci à vous toutes et tous qui avez fait cet effort. Il ne doit pas s'arrêter ! Un des piliers de la stratégie énergétique est de moins consommer. Dans la lignée de ce que la population a souhaité lors de notre consultation sur les énergies au printemps dernier, nous venons vous proposer d'équiper la plupart de nos toits communaux de panneaux photovoltaïques. Le Conseil communal souhaite aussi montrer par là un geste fort de notre commune dans le passage à l'action.

Vous le lirez dans nos comptes, nous avons la chance de vous présenter une situation financière saine et cette fois selon la nouvelle norme MCH2. L'excédent de résultat nous encourage dans la rigueur budgétaire que nous suivons, mais la situation économique actuelle (hausse des taux d'intérêts, hausse généralisée des prix) nous force à être prudents pour le futur. Les investissements décidés au niveau de nos infrastructures vont nous permettre de trouver des ressources financières propres pour l'assurer de manière prudente et pérenne.

Nous sommes contents de vous inviter à notre assemblée des comptes du lundi 5 juin prochain pour vous présenter les comptes, quelques investissements, quelques règlements et des informations sur les projets réalisés et en cours. Comme vous l'avez remarqué, les différents projets avancent, pas toujours à la vitesse que nous souhaiterions, mais de belles réalisations sont en cours.

Les organes de notre commune connaissent quelques changements, Madame Jessica Chassot Conseillère communale a démissionné et a été remplacée par Madame Elise Dan-Glauser. Merci à Jessica et bienvenue à Elise !

Au niveau de notre administration, Madame Marie-Claire Mettraux a décidé de relever de nouveaux défis dans un autre domaine et, même si elle est encore parmi nous, nous la remercions pour son travail et sa bonne humeur. Bonne suite à toi chère Marie-Claire !

Le Conseil communal se réjouit de vous retrouver lors de notre prochaine assemblée. Il y a évidemment une partie formelle obligatoire pour gérer efficacement les affaires communales, mais la deuxième partie et l'apéritif sont des moments très importants pour les Conseillers. Nous avons à cœur de comprendre vos préoccupations et aussi de vous expliquer le pourquoi de telle ou telle décision. Venez nombreux, nous vous y attendons !

Il est aussi temps de vous souhaiter un excellent été et à ceux qui auront des vacances de bons moments de repos.

Au plaisir de vous retrouver, recevez mes meilleurs messages !

Patrick Mayor



INFORMATIONS SUR L'ORDRE DU JOUR

2. PRESENTATION DES COMPTES 2022

Pour la première fois, nous clôturons nos comptes 2022 sur le modèle comptable harmonisé « MCH2 ». Les comptes de l'année 2022 présentent un résultat positif de CHF 233'855.37. (Avec MCH2, le résultat doit être intégré à la fortune avant le bouclage. Le résultat est donc compris dans les CHF 329'491.57 du chapitre 9. Il est visible dans le détail des comptes disponible sur internet)

Avec MCH2, les amortissements ont augmenté de CHF 292'420.75 par rapport aux amortissements obligatoires de l'exercice 2021. Cette augmentation est compensée par le produit de CHF 266'629.70 provenant de la réserve de réévaluation du patrimoine administratif. Cette réserve constituée par la réévaluation pour MCH2 doit obligatoirement être dissoute dans les 10 ans.

Comme vous pourrez le lire, le Conseil communal a tout mis en œuvre pour respecter le budget voté par l'Assemblée. La mise en place de MCH2 est le fruit d'un travail conséquent de la part de notre caissière. Nous lui adressons nos sincères remerciements.

Ci-dessous, nous vous présentons la vue d'ensemble. Vous pouvez consulter le détail du bilan, des comptes de résultats et des investissements ainsi que l'annexe aux comptes sur notre site internet.

Compte de résultats par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Comptes Charges	2022 Produits	Budget Charges	2022 Produits	Comptes Charges	2021 Produits
0	ADMINISTRATION GENERALE	619,474.99	198,249.13 421,225.86	638,900.00	193,700.00 445,200.00		
1	ORDRE ET SECURITE PUBLICS, DEFENSE	161,917.15	144,554.40 17,362.75	244,600.00	194,000.00 50,600.00		
2	FORMATION	2,248,722.45	165,850.48 2,082,871.97	2,412,100.00	111,600.00 2,300,500.00		
3	CULTURE, SPORT ET LOISIRS	424,645.15	109,075.05 315,570.10	237,500.00	77,300.00 160,200.00		
4	SANTE	712,558.95	6,887.70 705,671.25	708,200.00	7,000.00 701,200.00		
5	PREVOYANCE SOCIALE	704,442.05	21,872.90 682,569.15	715,300.00	22,700.00 692,600.00		
6	TRAFIC ET TELECOMMUNICATIONS	337,130.50	20,650.00 316,480.50	359,600.00	17,000.00 342,600.00		
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU	1,017,219.25	957,084.50 60,134.75	1,046,300.00	985,300.00 61,000.00		
8	ECONOMIE PUBLIQUE	23,909.85	23,909.85	23,900.00	23,900.00		
9	FINANCES ET IMPOTS	329,491.57 4,625,796.18	4,955,287.75	59,700.00 4,777,100.00	4,836,800.00		
		6,579,511.91	6,579,511.91	6,446,100.00	6,445,400.00		
	Excédent de charge				700.00		
		6,579,511.91	6,579,511.91	6,446,100.00	6,446,100.00		



Compte des investissements par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Comptes Charges	2022 Produits	Budget Charges	2022 Produits	Comptes Charges	2021 Produits
0	ADMINISTRATION GENERALE	45,024.45		2,302,000.00			
			45,024.45		2,302,000.00		
2	FORMATION						
6	TRAFIC ET TELECOMMUNICATIONS	344,527.25		1,349,000.00		438,601.70	
			344,527.25		1,349,000.00		438,601.70
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU	3,884,966.70	759,366.20	5,193,000.00	20,000.00	1,471,322.40	1,624,883.95
			3,125,600.50		5,173,000.00	153,561.55	
9	FINANCES ET IMPOTS	759,366.20	4,274,518.40				
		3,515,152.20					
		5,033,884.60	5,033,884.60	8,844,000.00	20,000.00	1,909,924.10	1,624,883.95
	Excédent de charge				8,824,000.00		
	Excédent de charge						285,040.15
		5,033,884.60	5,033,884.60	8,844,000.00	8,844,000.00	1,909,924.10	1,909,924.10

MCH2 Commune de Villorsonnens

Bilan

Date: 03.04.2023 Heure: 17:29:06
Année: 2022

N° de compte	Libellé	Solde début	Augmentation	Déduction	Solde de fin	
1	ACTIF	11,960,546.49	41,626,456.60	31,661,800.07	21,925,203.02	
10	Patrimoine Financier (PF)	4,284,134.91	24,460,106.81	25,179,597.82	3,564,643.90	
100	Disponibilités et placements à court terme	2,620,465.78	13,513,322.62	14,740,678.23	1,393,110.17	
101	Créances	1,651,248.53	6,488,749.72	10,429,793.41	-2,289,795.16	
104	Actifs de régularisation	12,419.60	3,895,576.02	9,126.18	3,898,869.44	
107	Placements financiers à long terme	1.00	-1.00			
108	Terrains PF		562,459.45		562,459.45	
14	Patrimoine administratif (PA)	7,676,411.58	17,166,349.79	6,482,202.25	18,360,559.12	
140	Immobilisations corporelles PA	7,676,408.58	16,589,654.39	5,974,209.69	18,291,853.28	
142	Immobilisations en cours PA	2.00	53,009.65	26,505.81	26,505.84	
145	Participations aux entreprises publiques	1.00	42,199.00		42,200.00	
149	Consolidation immobilisations		481,486.75	481,486.75		
2	PASSIF	11,960,546.49	15,544,274.37	5,579,617.84	21,925,203.02	
20	Capitaux de tiers	5,986,235.08	10,546,944.15	4,058,780.30	12,474,398.93	
200	Engagements courants	281,801.20	8,926,840.05	8,860,155.85	348,485.40	
204	Passifs de régularisation	93,889.88	61,816.00	38,259.88	117,446.00	
206	Engagements financiers à long terme	5,510,544.00	1,558,288.10	-4,939,635.43	12,008,467.53	
208	Provisions à long terme	100,000.00		100,000.00		
29	Capital propre	5,974,311.41	4,997,330.22	1,520,837.54	9,450,804.09	
290	Financements spéciaux enregistrés sous capital propre		3,029,101.43	99,277.06	2,929,824.37	
293	Préfinancements	560,000.00		560,000.00		
295	Réserve liée au retraitement (introduction MCH2)	2,086,854.40	1,174,373.42	861,560.48	2,399,667.34	
299	Excédent (+) ou Découvert (-) du bilan	3,327,457.01	793,855.37		4,121,312.38	
	Total de l'actif	11,960,546.49	41,626,456.60	31,661,800.07	21,925,203.02	
	Total du passif	11,960,546.49	15,544,274.37	5,579,617.84	21,925,203.02	
			-0.00	26,082,182.23	26,082,182.23	-0.00

Le bilan et les comptes sont disponibles sur le site internet www.villorsonnens.ch et à l'administration communale.

Compte de résultats 2022



Compte d'investissements 2022



Bilan



Annexe



<u>Liste des engagements conditionnels ou des garanties</u> (art. 56 let. d RELCo)		Villorsonnens, le 22.03.2023
LISTE DES ENGAGEMENTS HORS BILAN	au 31.12.2021	au 31.12.2022
Association du Cycle d'orientation de la Glâne	2 953 154.10	3 652 834.95
Réseau santé de la Glâne	1 832 276.95	2 124 682.40
AEGN	385 060.35	360 457.35
	<hr/>	<hr/>
	5 170 491.40	6 137 974.70
	<hr/>	<hr/>
Soit une augmentation de la dette de :		967 483.30

2.2.1 COURSIVE HALLE POLYVALENTE

Pour donner suite à la demande récurrente de parents et de notre personnel, le Conseil communal propose d'installer un vitrage de protection au niveau de la coursive du premier étage de la halle polyvalente.

Cet élément de sécurité permettra d'éviter tout accident.

- Coût des travaux : CHF 16'000
- Mode de financement : Liquidités

2.2.2 ENERGIE : PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

PRODUCTION SOLAIRE D'ÉLECTRICITÉ PAR LA COMMUNE

Une étude a été menée sur l'ensemble des toits appartenant à la Commune afin de déterminer le potentiel de production d'électricité d'origine renouvelable. L'objectif est triple :

- Participer activement à la transition énergétique (production potentielle évaluée à la consommation annuelle de 50 ménages), montrer l'exemple et répondre aux attentes de la population ;
- S'engager dans un projet rentable qui pourra générer des bénéfices sur le long terme ;
- Avoir une synchronisation financière annuelle entre les revenus issus de la production propre (photovoltaïque) et les coûts de consommation (éclairage public, stations de pompage et bâtiments communaux). Elle permettra à l'avenir de réduire les chocs budgétaires en cas de fortes hausses des coûts de l'énergie.

La stratégie du Conseil communal est de travailler avec un budget cadre de CHF 400'000.- pour avoir une force de négociation auprès des fournisseurs et planifier les travaux dans les meilleures conditions.

- Coût des travaux : CHF 400'000
- Mode de financement : Emprunt



2.2.3 ADDUCTION EAU POTABLE

ROUTE DU CHÂTELARD

Cette adduction est nécessaire pour l'alimentation des constructions projetées ou en cours de réalisation.

- Coût des travaux : CHF 70'000
- Mode de financement : Emprunt

BOCHALET

Afin de garantir l'alimentation en eau potable du quartier En Terdo, il est nécessaire de remplacer l'ancienne conduite d'alimentation d'eau potable et de poser une nouvelle borne hydrante pour répondre aux besoins en matière de défense incendie.

- Coût des travaux : CHF 100'000
- Mode de financement : Emprunt

Ces investissements sont réalisés dans des postes du budget qui sont « autoportés », cela signifie qu'ils seront totalement financés par les taxes de raccordement.

3. RÈGLEMENT SUR LES ÉMOLUMENTS ADMINISTRATIFS ET LES CONTRIBUTIONS DE REMPLACEMENT EN MATIÈRE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE CONSTRUCTIONS

Le Conseil communal vous propose de modifier le règlement sur les émoluments administratifs et les contributions de remplacement en matière d'aménagement du territoire et de constructions afin de le faire correspondre aux réalités actuelles. En effet, le règlement en vigueur ne fait aucune différence entre une procédure ordinaire et une procédure simplifiée. Depuis l'introduction de FRIAC (Fribourg Autorisation de Construire), de nombreux changements ont été opérés, ce qui implique une adaptation de certains articles de ce règlement. Nous vous proposons d'accepter la modification de ce règlement.

Le règlement est disponible sur le site internet www.villorsonnens.ch et à l'administration communale.



4. ASSOCIATION DES COMMUNES DU BASSIN VERSANT DE LA GLÂNE ET DE LA NEIRIGUE/ABVGN : MODIFICATION DE L'ARTICLE 27 DES STATUTS

Le Comité de direction a décidé de soumettre aux communes de l'ABVGN, à la suite de l'acceptation par l'assemblée des délégués du 17 novembre 2022, la modification de l'article 27 des statuts, soit :

- À ce jour :
- Limite d'endettement*
 1. L'association de communes peut contracter des emprunts
 2. La limite d'endettement est fixée à :
 - a) CHF 200'000 pour les investissements
 - b) CHF 50'000 pour le compte de trésorerie.



- Nouveau :**
- Limite d'endettement**
 - 1. L'association de communes peut contracter des emprunts**
 - 2. La limite d'endettement est fixée à :**
 - a) CHF 6'000'000 pour les investissements**
 - b) CHF 100'000 pour le compte de trésorerie**

Cette adaptation permettra à l'ABVGN de mener à bien divers travaux d'études en général et tout particulièrement ceux de la future station d'épuration/STEP régionale, du fait de ne pas dépendre des décisions des deux autres associations (AEGN-AIMPGPS) dont les communes membres sont les mêmes.

L'AEGN-AIMPGPS n'auront plus d'investissements se rapportant à l'extension de la STEP d'Autigny en STEP régionale, à la transformation de la STEP de Romont en STAP et du collecteur pour amener les eaux usées de la STEP de Romont à la future STEP régionale ; l'objectif étant la mise en service vers 2030.

Le message est disponible sur le site internet www.villorsonnens.ch et peut être consulté à l'administration communale.



5. INFORMATION DES PROJETS EN COURS

- **Amélioration du réseau d'eau potable**

Les ouvrages de base liés au PIEP ont été réalisés dans le délai imparti et sont fonctionnels depuis le début de l'année 2023. L'équipement actuel nous permettra de développer des synergies au niveau de l'interconnexion des réseaux et certainement de pouvoir optimiser nos ressources en eau potable. Afin de garantir un approvisionnement sur le long terme, une planification des travaux de renouvellement des anciennes conduites d'adduction est en cours.



- **Anciennes écoles de Chavannes-sous-Orsonnens et Villarsiviriaux**

Les travaux avancent bien sur les 2 sites. La fin des travaux est prévue pour cet automne, ce qui nous permettra de mettre des annonces de location probablement durant les vacances d'été. De plus, des améliorations sur le plan énergétique ont été apportées sur les 2 sites, principalement avec des changements de fenêtres et des améliorations d'isolation.

- **Auberge du Cheval Blanc**

La préparation du dossier de mise à l'enquête demande du temps en raison des problématiques liées aux places de parc ainsi que du réaménagement de la route cantonale (tracé, trottoir, arrêt de bus). La discussion entre les différents services de l'Etat reste complexe et nous arrivons au bout. Par conséquent, sous peu, la mise à l'enquête va débuter et les travaux devraient pouvoir commencer encore cette année.

- **Trottoirs et mobilité**

L'étude de faisabilité pour le tronçon d'Orsonnens est en cours de finalisation. Pilotée conjointement par le Canton et la Commune, elle englobe la partie sur la route cantonale, le carrefour devant l'auberge, les deux arrêts de bus du village et les aménagements extérieurs de l'auberge, y compris le futur parking.

A Chavannes-sous-Orsonnens, le Conseil communal a décidé de profiter des travaux dans le virage des Closels pour aménager un sentier temporaire en bordure de route.

INFORMATIONS COMMUNALES

CONSEIL COMMUNAL

Au cours du mois de janvier 2023, Madame Jessica Chassot, élue lors des votations du 28 mars 2021, a décidé de mettre fin à son engagement en tant que Conseillère communale. Nous lui souhaitons plein succès dans ses nouveaux projets.

Première des viennent-ensuite, Madame Elise Dan Glauser a accepté de rejoindre le Conseil communal. Elle reprend les dicastères « Ecoles et transports scolaires », « Accueil extrascolaire » et « Petite enfance », alors que Monsieur Jean-Pierre Chapuis celui de l'« Energie et environnement ».

Bienvenue à Mme Dan Glauser !

ACCUEIL EXTRASCOLAIRE



Notre AES accueille toujours plus d'enfants !

Aussi, nous sommes à la recherche de quelqu'un qui serait disponible pour effectuer des remplacements occasionnels, sur appel. Cette personne doit être en possession d'un CFC d'ASE ou d'une formation d'intervenant-e en AES.

En cas d'intérêt, nous vous prions d'envoyer un message au 077 905 54 52 ou à elise.dan-glauser@villorsonnens.ch



PEDIBUS

Le Pedibus est un système d'accompagnement des enfants à pied à l'école, sous la conduite d'un adulte.

Une ligne Pedibus se met facilement en place à partir d'un quartier pour se rendre à l'école ou à l'arrêt de bus.

Deux familles suffisent pour ouvrir une ligne Pedibus. Son horaire est choisi en fonction des besoins des familles participantes.

Son potentiel est flexible et adaptable à diverses situations.

Convivial, sain, économique et écologique, le Pedibus est une invention qui change la vie !



Une ligne de Pedibus va prochainement être mise en place à Villarsiviriaux. Le Conseil communal espère que d'autres lignes suivront. Intéressés? Contactez fribourg@pedibus.ch

EAU POTABLE

Distribution d'eau potable de la commune de Villorsonnens

Devoir d'information des distributeurs d'eau potable

L'ordonnance du DFI sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douches accessibles au public du 16 décembre 2016 (OPBD) prescrit (art. 5) que toute personne qui exploite des infrastructures d'eau potable distribuée aux consommateurs est tenue d'informer ceux-ci au moins une fois par année, de manière exhaustive, au sujet de sa qualité.

Nous énumérons ci-dessous les principales données concernant l'eau de la commune depuis novembre 2022, date à laquelle le concept d'alimentation de la commune a été sensiblement changé par rapport aux années précédentes :

- L'eau fournie à la commune provient du puits des Moilles, des sources de la Léchère, du puits de Villarsiviriaux, de la source des Chalets et des sources de Preney.
- L'eau des sources de la Léchère est filtrée par un filtre à sable, puis subit un traitement par ultraviolet (UV). Toutes les autres eaux, sauf celle du puits des Moilles, subissent un traitement par UV.

Depuis la mise en place du nouveau concept d'alimentation, soit pour les deux derniers mois de l'année 2022, 4 des 9 échantillons présentaient une non-conformité au niveau des germes aérobies mésophiles/GAM.



Ces dépassements de tolérances sont liés aussi bien aux fortes modifications du réseau de distribution (sens de flux de l'eau dans les conduites à certains endroits différents et favorisant ainsi le décollement de dépôts organiques déjà présents à l'intérieur des conduites), qu'à la mise en service d'un puits de captage nouvellement réalisé (puits des Moilles) et dont la présence de GAM (surtout en période de pluie) a nécessité la mise en place d'une chloration provisoire (qui sera à terme remplacée par un traitement par UV).



Les tableaux ci-dessous présentent les plages de valeurs de dureté et de teneur en nitrate de l'eau potable :

Paramètre	Valeur	Remarque
Dureté totale	24 degrés français	Eau assez dure
Teneur en nitrate	7 mg/l	La tolérance légale est de 40 mg/l.

Tout complément d'information peut être obtenu auprès de l'entreprise SINEF au 026 350 11 60 ou par mail à info@sinef.ch.

PRU – POINT DE RENCONTRE D'URGENCE

Le point de rencontre d'urgence (PRU) de la commune de Villorsonnens – votre point de contact en cas d'évènement

Qu'est-ce qu'un « PRU » ?

Un point de rencontre d'urgence permet de garantir un emplacement déterminé sur lequel les autorités et la population peuvent se retrouver en cas de besoin. En particulier en cas de catastrophe, de situation d'urgence ou de pénurie, la population peut se rendre sur place afin d'y être assistée.

A quoi bon ?

En cas de catastrophe, de situation d'urgence ou de pénurie, la population peut y obtenir toutes les informations nécessaires à temps et trouver l'assistance le cas échéant. Par le biais de radios POLYCOM, le PRU assure une communication rapide et directe avec les feux bleus et l'organe cantonal de conduite.

Selon l'évènement, la population peut y trouver de l'eau potable, de la nourriture, des médicaments, des premiers soins ou d'autres moyens pour couvrir les besoins fondamentaux. Le PRU peut également servir comme premier élément d'un processus d'évacuation, p.ex. vers un hébergement d'urgence.

Comment trouver le PRU ?

Le PRU de Villorsonnens se trouve à **l'Administration communale, Route du Châtelard 11, 1694 Villargiroud**. En cas d'évènement, le PRU est signalé par un panneau et/ou une oriflamme.

Les autres PRU du canton seront (prochainement) publiés dans le Géoportail du canton et sur le site internet <https://www.pointrencontreurgence.ch/>.



Quand sera-t-il activé ?

Lors d'évènements de grande ampleur, la mise en service des points de rencontre d'urgence est décidée par le canton. En cas d'évènements d'ampleur plus réduite, la commune respectivement son état-major de crise décide de l'activation.

Le PRU sera activé notamment en cas de blackout, de délestage cyclique dans le cadre d'une pénurie d'électricité, de pannes de réseaux ou d'évènements nécessitant une évacuation (p.ex. alarme-eau, inondation, éboulement).

Quelles mesures de précautions peut prendre la population ?

Les provisions domestiques éviteront bien des mauvaises surprises. Elles garantiront moins de stress et surtout pas de panique. Chacun de nous a donc intérêt à se préparer à une certaine autarcie pour surmonter un cap difficile.

Il faut avoir des **aliments stockables pour une semaine et 9 litres d'eau par personne.**

Il faut aussi avoir à portée de main des objets utiles lors d'une panne de courant :

- Radio à piles
- Lampe de poche
- Quelques piles de réserve
- Bougies, allumettes ou briquets

Il est également recommandé de garder chez soi une réserve minimale d'argent liquide en petites coupures. L'hygiène et la santé viennent compléter la liste :

- Savon
- Papier WC
- Pharmacie de secours (pansements, thermomètre, analgésiques)
- Médicaments personnels

Vous trouverez de plus amples informations au sujet des provisions domestiques sur le site <https://www.bwl.admin.ch/bwl/fr/home/themen/notvorrat.html>.



SENIORS DE VILLORSONNENS

Nonagénaire en 2023

Le 3 avril 2023, Madame Suzanne Phillot est devenue nonagénaire.

Madame Phillot, à qui nous adressons nos meilleurs vœux de santé et des petits bonheurs au quotidien, soyez assurée de trouver ici nos sincères messages pour un joyeux anniversaire !



Présentation du foyer de jour du home du Gibloux

La mission du Foyer de jour est de favoriser le maintien à domicile et de soutenir les proches aidants, tout en maintenant les capacités des hôtes.

Le Foyer de jour est un lieu de vie sociale animé. Il favorise les activités en tous genres, les rencontres et les échanges. C'est également un relais pour soutenir les proches aidants.

Le rythme de fréquentation

Le rythme de présence est modulable selon les besoins de chacun-e. L'accompagnement est personnalisé tout en collaborant avec les proches et le réseau.

Une fréquentation régulière contribue à maintenir l'autonomie déjà existante et favorise ainsi la possibilité de rester chez soi, tout en profitant d'une vie sociale animée et plus active.

Les activités du Foyer de jour

L'accompagnement est adapté avec le respect de l'autonomie en lien avec la philosophie montessorienne.

- Activités motrices et globales (préparations culinaires, gym, jeux...)
- Activités cognitives (jeux de mémoire, cartes,...)
- Sorties culturelles et récréatives
- Repas en commun
- Et bien d'autres activités...

Mme Lässer Stéphanie, responsable du Foyer de jour est à votre disposition pour de plus amples informations au 026 411 81 59 ou par e-mail : foyerdejour@homedugibloux.ch



CONTRÔLE DE L'HABITANT

Documents d'identité

Vous pouvez commander une **carte d'identité** auprès de l'administration communale où vous devez vous présenter en personne avec les documents suivants :

- Une photo-passeport récente et de bonne qualité (expression du visage neutre)
- Votre ancienne carte d'identité pour annulation
- En cas de perte de l'ancienne carte d'identité, veuillez vous adresser à la gendarmerie pour faire établir un avis de perte ; celui-ci est obligatoire pour pouvoir commander une nouvelle carte (cet avis de perte est soumis à un émolument de CHF 35.00).
- Les enfants de 7 ans révolus doivent être présents, accompagné d'un parent pour signature.

Si vous avez besoin d'un **passport**, vous devez vous rendre directement au **Service de la population et des migrants** à Granges-Paccot. Il est obligatoire de prendre rendez-vous :



- Par téléphone au 026 305 15 26 (temps d'attente possible)
- Par internet sur www.fr.ch/vie-quotidienne/documents-didentite/passeports-et-cartes-didentite

RENCONTRES

Jeunes ayant obtenu la majorité

Selon la tradition, le Conseil communal organise une rencontre avec les jeunes ayant obtenu leur majorité. Aussi, le 22 novembre 2022, il a eu le plaisir d'accueillir une vingtaine de jeunes nés entre 2001 et 2004 pour partager un moment convivial autour d'une raclette.

A cette belle jeunesse, nous souhaitons plein succès tant au niveau personnel que professionnel.



Petit nouvel-an

Après ces « années Covid », le Conseil communal avait à cœur de partager un moment avec la population. Aussi, il a initié un « petit nouvel an ».

Le mercredi 11 janvier 2023, plus de 150 personnes sont venues partager une soupe, élaborée et servie par des personnes de l'institution du Radeau, des dames de la vulgarisation du Gibloux ont confectionné de délicieux gâteaux, les enfants de l'AES ont réalisé des jolies bougies et Nikola a agrémenté la soirée avec son orgue de barbarie. Il était aussi possible d'illuminer des guirlandes en pédalant sur des vélos.



Merci infiniment à toutes les personnes qui ont œuvré au bon déroulement de cette sympathique soirée.



Coup de balai

Le samedi 25 mars 2023, près de 50 personnes (petits et grands) ont participé au « Coup de balai » organisé par Graine de, en collaboration avec la Commune. 350 kg de déchets ont été ramassés.

Merci à tous pour ce bel effort collectif.



Villorsonnens Bouge

Cette année, pour la 1^{ère} fois, la Commune de Villorsonnens participe à suisse.bouge tout le mois de mai. L'objectif recherché est de réunir la population et de faire connaître les clubs sportifs villageois. A cette occasion, ceux-ci ont répondu présents en proposant des portes-ouvertes lors de leurs entraînements ou des initiations à leur sport.

Nous avons également eu le plaisir d'organiser une randonnée dans le Gibloux le 13 mai 2023. Tout au long de la journée, plus de 200 personnes ont participé à des activités en plein air organisées par l'association « Graine de » et ont pu visiter nos nouvelles infrastructures d'eau potable. Les jeunes de notre Commune ont, quant à elles, parfaitement géré la restauration et le moment de rencontre à la fin de la randonnée.

Un grand merci à tous les clubs, associations, sociétés et personnes qui ont œuvré au bon déroulement de cette agréable journée.



INFORMATIONS REGIONALES

GIRON DES MUSIQUES DE LA GLÂNE 2024

La Fanfare l'Espérance d'Orsonnens organisera le giron des musiques qui aura lieu à Orsonnens du 2 au 5 mai 2024.

La population est invitée à participer à cet événement :

- Assister aux concerts et aux concours
- Regarder le cortège ou alors défiler avec votre société ou groupe
- Jouer au loto
- Décorer votre maison et ses alentours
- Partager un moment convivial dans la cantine et les bars
- Devenir bénévole



Orsonnens 2-3-4-5 mai 2024
63^e Fête des musiques du Giron de la Glâne

La Fanfare l'Espérance d'Orsonnens se réjouit d'animer la Commune, en collaboration avec les collectivités, sociétés, et villageois.

Retrouvez tous les détails de la fête en suivant le QR-code :



RELEVÉS DES BOITES JAUNES

Depuis le 1^{er} avril 2023, La Poste ne relève plus qu'une boîte jaune le samedi dans la Commune, à savoir celle du magasin de Villargiroud.



ALLÔ... C'EST L'ESCROC !

Comment se protéger de l'arnaque par téléphone :

- Méfiez-vous si la personne qui vous appelle vous demande de deviner son identité. Posez-lui des questions auxquelles un inconnu ne peut pas répondre, telles que « quelle est ma date de naissance ? » ou « comment s'appelle ma sœur ? »
- Si la personne qui vous appelle vous met sous pression, raccrochez. Ce n'est pas impoli, c'est une mesure de protection.
- N'entrez jamais en matière si on vous réclame de l'argent par téléphone.
- Ne fournissez ni données personnelles, ni coordonnées bancaires, ni mots de passe, à des prétendues autorités qui vous appellent sans sollicitation.
- Parlez-en à votre entourage.
- Ne remettez jamais d'argent ou d'objets de valeurs à un inconnu !
- Attention aux faux policiers : demandez au numéro d'urgence 117 si le policier qui vous a contacté existe vraiment.
- **Si vous soupçonnez une escroquerie, signalez immédiatement toute situation suspecte à la police au 117.**



EPICENTRE – CAMP D'ÉTÉ POUR LES ENFANTS

Camp d'été EPICENTRE
2ème édition

Du 10 au 14 juillet 2023
De 9h00 à 17h30

Pour les enfants de 7 à 12 ans
80 places disponibles

Au Programme

- Football
- Gymnastique
- Basket
- Natation/Piscine
- Beach Volley
- Bricolage
- Danse

Tarifs

Prix du camp, y compris les repas :

1^{er} enfant CHF 300.-
(CHF 240.- sans les repas)

2^{ème} enfant CHF 275.-
(CHF 215.- sans les repas)

Une subvention de CHF 50.- est possible en fonction de la commune de domicile.
(liste disponible sur le formulaire d'inscription)

Service de garde 8h00-9h00
CHF 30.- la semaine

EPICENTRE propose aux enfants de la région de profiter des infrastructures riches et variées disponibles sur le campus (Epicentre, Bicubic, COGL) pour une semaine (ré) créative et divertissante.

Pour toutes informations supplémentaires, rendez-vous sur notre site internet www.epicentre-glane.ch

Epicentre
026 564 21 44 / fitness@epicentre-glane.ch

Du 10 au 14 juillet 2023, Epicentre à Romont propose un camp d'été pour les enfants de la région. Diverses activités sont proposées. Tous les détails sont sur le site www.epicentre-glane.ch.

La Commune de Villorsonnens participe à raison de CHF 50.- par enfant.





**LE CONSEIL COMMUNAL ET L'ENSEMBLE DU PERSONNEL
VOUS SOUHAITENT UN BEL ÉTÉ !**

